



Alliance éducative parents professeurs

FICHES ACTIONS

**Cercle d'étude « Réussite scolaire des enfants en situation de grande pauvreté »
GT2I vie des écoles, des établissements et climat scolaire**



Edito

Dans le cadre du groupe de travail d'impulsion et d'innovation « Vie des écoles, des établissements et climat scolaire » que j'ai créé à la rentrée scolaire 2014, un cercle d'étude réfléchit au renforcement du lien et de l'alliance éducative parents professeurs, levier essentiel pour l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves.

Le mouvement ATD Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité Quart Monde) contribue à ce travail de recherche dans le cadre de la convention académique, renouvelée en 2015.

Notre académie se distingue par l'un des plus forts taux de chômage et de pauvreté, et de très importants contrastes sociaux et culturels. Une telle situation n'est pas sans répercussion sur les parcours scolaires de nos élèves. Les difficultés économiques, sociales et culturelles font obstacle à leur réussite et à leur insertion sociale et professionnelle.

C'est pourquoi il est fondamental de mener une réflexion sur ce qui concourt à la réussite éducative de tous nos élèves. Le travail mené par le cercle d'étude sur l'amélioration de l'alliance éducative avec les parents y participe.

Ce cercle d'étude est composé d'acteurs de l'éducation nationale, professeurs en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire, coordonnateurs-trices de REP, conseiller-e-s pédagogiques de circonscription, personnels sociaux et de santé, membres d'ATD Quart Monde.

L'attention particulière que les professeurs portent aux élèves issus de familles très démunies a pour effet d'interroger leurs postures et leurs pratiques professionnelles pour faire progresser ces élèves. De plus, ces ajustements de pratique sont bénéfiques à tous les élèves.

C'est pourquoi, à la demande de nombreux professeurs rencontrés lors de formations initiales et continues, le cercle d'étude a conçu des fiches actions. Ces fiches permettent de mettre en place, au sein de la classe, de l'école ou du collège des actions favorisant la relation entre l'école et les parents notamment avec ceux les plus éloignés de l'école.

Elles complètent le dispositif national de la mallette des parents qui propose aux parents des élèves de CP et de 6^{ème} des ateliers débats sur le sens et les enjeux de la scolarité de leur(s) enfant(s), ainsi que sur le fonctionnement de l'institution scolaire.



L'ensemble de ces actions contribue à la mise en œuvre de la circulaire du 15 octobre 2013 « Relations école-parents, renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires ».

Cette circulaire précise : « Améliorer les résultats du système éducatif pour les élèves et pour le pays et rebâtir une école juste pour tous et exigeante pour chacun, qui soit un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement, sont des objectifs au cœur du projet de refondation de l'école.

Pour construire l'école de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur [...].

La scolarité de leurs enfants et les relations qu'ils entretiennent avec l'école sont au cœur des préoccupations des parents. Leur participation à l'action éducative est déterminante dans la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles. L'approfondissement du dialogue avec les équipes éducatives, fondé sur le respect mutuel, contribue également à la qualité du climat scolaire et à la promotion de la coéducation ».

Après une présentation des objectifs généraux, des modalités de communication avec les parents et de mots clés qui explicitent la posture du professeur, cinq fiches actions vous sont proposées dans un second temps. Elles ont été expérimentées dans plusieurs écoles et collèges, et évaluées positivement par des parents concernés par ces expérimentations.

Ces fiches actions ont vocation à répondre à un des leviers d'action de la circulaire « Relations école-parents : **construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de coéducation** ».

Je souhaite que ces supports pédagogiques puissent vous apporter l'aide nécessaire à la coopération éducative que vous impulsez avec les parents de vos élèves, et notamment avec ceux qui sont les plus éloignés de l'école ; le bien-être et la réussite scolaires des élèves étant un enjeu majeur de notre école.

Armande Le Pellec Muller

Recteur de la région académique Occitanie

Recteur de l'académie de Montpellier

Chancelier des universités



Table des matières

Objectifs généraux.....	7
Modalités de communication avec les parents.....	8
Coopération parents professeurs : posture du professeur.....	10
Fiche action : La rencontre individuelle.....	12
Fiche action : Vers une autre forme de réunion de parents	14
Fiche action : Ateliers jeux	16
Fiche action : Classe ouverte	18
Fiche action : La fête des histoires	20
Liste des membres du cercle d'étude	22



« J'ai rencontré trois types d'enseignants avec mes enfants. Ceux qui ont décidé d'avance qu'avec des gens comme nous, il n'y a rien à faire. Ceux qui ont cru qu'ils pouvaient faire quelque chose avec nos enfants, mais surtout pas avec nous les parents. Et ceux qui ont voulu se battre avec nous pour l'avenir de nos enfants. Ces derniers sont les seuls qui ont réussi à donner le goût d'apprendre à mes filles. »

Témoignage de parent, ATD Quart-Monde



Objectifs généraux

L'enjeu majeur est la réussite scolaire de tous les élèves. Le renforcement du lien école parents y contribue pleinement. Les objectifs généraux ci-dessous seront repris dans chaque fiche. Des objectifs spécifiques à chaque action seront développés pour chacune d'elles.

- **Rendre l'école lisible à tous les parents (fonctionnement de la classe, organisation et attentes de l'école ou du collège...).**
- **Promouvoir des rencontres parents-professeurs-enfants, où chacun est acteur, pour un enrichissement réciproque.**
- **Faire évoluer les représentations réciproques et créer un lien de confiance :**
 - Permettre aux professeurs de mieux connaître les parents ;
 - Permettre aux parents de mieux connaître les professeurs ;
- **Permettre à chacun de connaître les attendus de l'autre en matière de scolarisation et d'éducation.**
- **Souligner auprès des parents les réussites et les progrès de leur (s) enfant(s) à l'école.**
- **Valoriser les compétences des parents dans l'accompagnement des apprentissages de leur(s) enfant(s).**



Modalités de communication avec les parents

Communiquer avec les parents pour les associer à la réussite de leur enfant, à la vie de la classe, de l'école et de l'établissement. Voici quelques éléments communs à toutes les actions.

Avant toute action :

- Mot dans le cahier qui invite les parents.
- Affiche devant l'école ou la classe, dans l'établissement.
- Échanges personnalisés pour solliciter les parents en début ou fin de classe (surtout en maternelle) et au portail (en élémentaire) : rappeler la ou les dates de rencontres, les mettre en confiance, leur manifester que leur aide est précieuse, qu'on a besoin d'eux, que leurs enfants seront contents.
- S'il y a des inscriptions (ateliers jeux, classe ouverte) les solliciter personnellement, trouver un arrangement pour qu'ils puissent s'inscrire (ne pas hésiter à faire en fonction de l'emploi du temps des parents qui travaillent).
- Si certains parents refusent cela peut-être par crainte de ne pas être à la hauteur, leur proposer de venir avec un autre parent.
- Mettre à contribution les parents qui sont à l'aise pour aller solliciter les autres parents.

Pendant l'action :

- Être accueillant, souriant, parler « d'humain à humain », être à l'écoute.
- Quand cela s'y prête proposer de partager un café, un goûter.
- Être explicite sur le déroulement de ce qui va se passer.



- Être explicite sur le rôle de chacun pendant le temps commun (ce que fera le professeur, ce que fera le parent). Notons que la question du partage de l'autorité se pose concernant l'enfant/élève pendant le déroulement de l'activité. En effet, parents et professeurs s'interrogent sur leur légitimité réciproque à intervenir dans la gestion de l'enfant/élève.
- Trouver une juste distance entre accompagnement des parents pendant l'activité et lâcher prise.
- Penser à prendre des photos (avec l'accord des parents) pour garder une trace de ce qui est vécu ensemble et qui pourra servir à présenter l'action à d'autres parents.

Après les actions :

évaluation

- évaluation quantitative, deux indicateurs à prendre en compte :
 - L'évolution du nombre de parents qui participent à l'action ;
 - L'évolution du nombre de parents très éloignés de l'école qui y participent.
- évaluation qualitative avec les parents : par des échanges informels ou par des moments de bilan lors de réunions de parents, recueillir les impressions des parents, ce qu'ils trouvent « bien », ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer, ce qu'ils proposent.

Communication

Pour permettre à d'autres parents de participer :

- Afficher les photos, les mettre dans les cahiers des élèves. Valoriser ce temps partagé.
- Faire confiance aux parents pour diffuser de façon informelle les informations.

Coopération parents professeurs : posture du professeur

Les mots clés ci-dessous explicitent la posture du professeur pour faciliter la coopération avec les parents notamment avec ceux qui sont les plus éloignés de l'école.

INVITER

et non convoquer
Invitation écrite et orale,
par le professeur et par les enfants,
suffisamment à l'avance et réitérée.

RASSURER

Proposer aux parents de venir
accompagné(s); leur présenter le déroulé
de l'action; les accompagner pendant
l'action.

IMPLIQUER LES PARENTS

Pour animer des ateliers, un débat ; pour accompagner des sorties ;
pour présenter un métier ; pour inciter les autres parents à venir; pour
accompagner un parent qui viendrait pour la première fois...

S'ADAPTER

Adapter les horaires
aux parents qui travaillent.

EXPLICITER

Le déroulé de l'action : ce qui va être
fait, pourquoi, comment, les différents
temps et les rôles de chacun.
Définir le partage de l'autorité.

ÊTRE À L'ÉCOUTE

évaluer avec eux les dispositifs (points
positifs, points à améliorer). Accepter de
modifier ses pratiques.

PERSÉVÉRER

Ne pas se décourager ; certains parents
vont avoir besoin de temps pour oser
répondre aux invitations et participer.

Fiches actions

**FICHE
ACTION**

La rencontre individuelle



Parole de parent : « la professeure craignait que j'aie un mauvais jugement d'elle et moi je lui ai dit que je pensais la même chose qu'elle sauf que je n'osais jamais le dire. Quand on a réussi à dire ça on a dépassé le cap de la peur de connaître l'autre.» parent d'élève (vidéo ATD Quart-Monde)

Objectifs généraux :

- Rendre l'école lisible à tous les parents (fonctionnement de la classe, organisation et attentes de l'école ou du collège...).
- Promouvoir des rencontres parents-professeurs-enfants, où chacun est acteur, pour un enrichissement réciproque.
- Faire évoluer les représentations réciproques et créer un lien de confiance :
 - Permettre aux professeurs de mieux connaître les parents ;
 - Permettre aux parents de mieux connaître les professeurs ;
- Permettre à chacun de connaître les attendus de l'autre en matière de scolarisation et d'éducation ;
- Souligner auprès des parents les réussites et les progrès de leur (s) enfant(s) à l'école ;
- Valoriser les compétences des parents dans l'accompagnement des apprentissages de leur(s) enfant(s).

Objectifs spécifiques :

- Se réunir parent/professeur autour de l'enfant ou du jeune pour favoriser sa réussite :
 - Mieux le connaître (points de vue croisés). Le professeur apprend des parents et réciproquement. ;
 - Chercher ensemble parents et professeur des pistes pour favoriser la réussite de chaque élève.

Modalités de l'action :

Qui ?

- Un élève et ses parents ;
- Le professeur ;
- Autres personnes à la demande des parents.

Quand ?

Fixer le rendez-vous avec les parents en fonction des disponibilités de chacun et en précisant l'objet de la rencontre.

Où ?

Lieu à l'appréciation du professeur (éviter le portail, l'entrée de la classe en maternelle, les lieux de passage).



Comment ?

Avant la rencontre :

Se demander pourquoi ?

- Pour faire le point sur les apprentissages et les progrès.
- Pour aborder une difficulté repérée ou exprimée par l'enfant, les parents, le professeur, l'équipe.
- Pour assurer un suivi.
- Pour s'informer mutuellement.

Préparer la rencontre avec bienveillance

- Inviter : il ne s'agit pas de convoquer mais d'inviter oralement ou par écrit en fixant le rendez-vous avec les parents en fonction des disponibilités de chacun et en précisant l'objet.
- Prévoir l'accueil : réserver le lieu si nécessaire.
- Préparer quelque chose de positif à dire sur l'enfant.
- Préparer des travaux de l'élève, des illustrations de mise en situation, de réussites (photos, vidéos).
- Anticiper des propositions d'aides et d'accompagnement, à discuter ensemble.

Si la rencontre est demandée par un parent ne pas se sentir remis en cause a priori, voire agressé.

Envisager que les parents puissent être accompagnés par un tiers.

Pendant la réunion :

Rassurer le parent :

Parfois le trajet jusqu'au lieu de rencontre peut être l'occasion d'avoir un échange « d'humain à humain » (parole de parent) : parler de la pluie et du beau temps, demander des nouvelles, s'intéresser à la petite sœur ou au petit frère présent,...

S'installer confortablement au même niveau par exemple autour d'une table.

L'entretien pourrait se structurer autour de ces points :

- Préciser ou rappeler l'objet de la rencontre.
- Inviter les parents à parler, en premier, de leur enfant en leur demandant comment va l'enfant, s'il est content de venir à l'école, ce qu'il dit de l'école etc.
- Penser la place de l'enfant dans cette rencontre, l'associer quand il est présent, lui demander comment il se sent.
- Dans tous les cas, ne pas hésiter à commencer par les points positifs et à valoriser tous les progrès.
- Présenter les difficultés et en même temps rappeler sa volonté d'aider l'enfant, sa confiance en l'enfant, en l'avenir.
- Ecouter ce que le parent pense de la situation.
- Réfléchir ensemble à ce que chacun peut faire pour aider l'enfant et formaliser ce qui a été décidé.
- En cas de difficultés, fixer ensemble des échéances rapprochées pour de brèves rencontres. Ces futures rencontres sont l'occasion de mettre en valeur chaque petit progrès.
- Profiter de l'échange individuel pour inviter le parent à participer à la vie de l'école.

Évaluation

Évaluation quantitative : deux indicateurs à prendre en compte.

- le nombre de parents rencontrés.
- le nombre de parents très éloignés de l'école qui y participent.

Évaluation qualitative : effets perceptibles de la relation individuelle avec les parents.

Évaluation qualitative avec les parents : par des échanges informels ou par des moments de bilan lors de réunions de parents, recueillir les impressions des parents, ce qu'ils trouvent « bien », ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer, ce qu'ils proposent.

FICHE ACTION

Vers une autre forme de réunion de parents

Comment passer de la réunion d'informations aux parents à un temps d'échange autour de la classe ?

Parole de parent : « Moi je pensais que le monde professionnel éducatif, c'étaient des grandes phrases, des grandes formulations que je ne connais pas du tout [...] et j'avais honte aussi de dire que je savais pas [...] les enfants n'auraient pas été fiers de moi » parent d'élève (vidéo ATD Quart-Monde)

Objectifs généraux :

- Rendre l'école lisible à tous les parents (fonctionnement de la classe, organisation et attentes de l'école ou du collège...).
- Promouvoir des rencontres parents-professeurs-enfants, où chacun est acteur, pour un enrichissement réciproque.
- Faire évoluer les représentations réciproques et créer un lien de confiance :
 - Permettre aux professeurs de mieux connaître les parents ;
 - Permettre aux parents de mieux connaître les professeurs ;
- Permettre à chacun de connaître les attendus de l'autre en matière de scolarisation et d'éducation ;
- Souligner auprès des parents les réussites et les progrès de leur (s) enfant(s) à l'école ;
- Valoriser les compétences des parents dans l'accompagnement des apprentissages de leur(s) enfant(s).

Objectifs spécifiques :

- Créer un lien de confiance école-famille en rassemblant parents, enfants et professeurs autour des apprentissages et de la vie de la classe.
- Faire de ce temps un lieu d'échange où les parents osent prendre la parole, poser des questions et faire des propositions.
- Transmettre des informations aux parents.
- Permettre aux parents de comprendre comment est organisée la classe et comment les élèves apprennent en présentant avec les élèves des temps de vie de classe.
- Permettre aux élèves de percevoir le lien entre les parents et les professeurs.

Modalités de l'action :

Qui ?

- Les parents.
- Les enfants d'une classe.
- Le professeur.

Quand ?

Plusieurs réunions collectives dans l'année si possible.

Où ?

Disposition de la salle favorisant la communication (cercle).



Comment ?

Selon les dispositifs, ce sont des enfants ou des parents qui transmettent les informations sur la vie de classe aux autres parents présents.

En amont :

Anticiper la préparation matérielle (vidéo projecteur, pot d'accueil).
Préparer en classe avec les élèves : ce qu'on va présenter aux parents.

Pendant la réunion :

Les enfants présentent ce qu'ils ont préparé en classe.
Les parents voient leurs enfants acteurs.
Des parents témoignent.

Des idées de ce que l'on peut présenter avec les élèves :

- Visionnage d'un film, de photos sur un temps de classe (accueil du matin, rituels, travail de groupe, sortie scolaire) qui présentent ce qu'on apprend et comment on s'y prend.
- Exposition de travaux des élèves (productions écrites, sciences, chants, poésies) présentés par les élèves.
- Présentation par les enfants et témoignages de parents ayant participé à des activités spécifiques réalisées avec des parents (jeux, informatique, lecture en BCD, jardinage, activités plastiques).

Dans toutes les réunions, prévoir un temps pendant lequel les parents peuvent exprimer leurs préoccupations, leurs attentes, leurs propositions...

Évaluation

évaluation quantitative : deux indicateurs à prendre en compte.

- le nombre de parents qui participent à l'action.
- le nombre de parents très éloignés de l'école qui y participent.

évaluation qualitative avec les parents : par des échanges informels ou par des moments de bilan lors de réunions de parents, recueillir les impressions des parents, ce qu'ils trouvent « bien », ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer, ce qu'ils proposent.

FICHE ACTION

Ateliers jeux

Parole de parent : « Moi quand j'étais petite, je jouais jamais. J'ai appris quand je suis venue à l'école pour mon fils. Maintenant je joue et je parle avec lui. » Parent d'élèves (entretien de parent, école de Montpellier)

Objectifs généraux :

- Rendre l'école lisible à tous les parents (fonctionnement de la classe, organisation et attentes de l'école ou du collège...).
- Promouvoir des rencontres parents-professeurs-enfants, où chacun est acteur, pour un enrichissement réciproque.
- Faire évoluer les représentations réciproques et créer un lien de confiance :
 - Permettre aux professeurs de mieux connaître les parents ;
 - Permettre aux parents de mieux connaître les professeurs ;
- Permettre à chacun de connaître les attendus de l'autre en matière de scolarisation et d'éducation ;
- Souligner auprès des parents les réussites et les progrès de leur (s) enfant(s) à l'école ;
- Valoriser les compétences des parents dans l'accompagnement des apprentissages de leur(s) enfant(s).

Objectifs spécifiques :

- Faire du jeu un outil de médiation entre l'école et la famille.
- Développer chez les enfants des compétences, partagées entre l'école et la famille (concentration, respect de l'autre, respect des règles) en associant les parents à des activités de classe.
- Permettre aux parents de prendre conscience que le jeu est un vecteur d'apprentissages.
- Donner aux parents confiance en leurs compétences parentales.
- Faire découvrir la vie de la classe aux parents.

Modalités de l'action :

Qui ?

- Tous les enfants.
- Parents d'une ou plusieurs classes.

Quand ?

- Temps de classe.
- 1 fois par semaine pendant 1 ou 2 périodes ;
- Tous les jours pendant 1 ou 2 semaines.

Durée de l'activité

- Elle dépend de l'âge des élèves.
- ½ heure en maternelle
 - 1h en élémentaire.

Où ?

Dans la classe ou dans une salle de l'école.



Comment ?

En amont des ateliers jeux :

Convaincre les parents

Certains parents n'osent pas venir pour prendre un groupe en charge. Pour les convaincre on peut :

- Lors d'une réunion de classe, inviter des enfants présents à jouer quelques minutes devant eux. Cette situation permet aux parents hésitants d'être rassurés devant la simplicité des jeux et d'être conquis par l'enthousiasme des enfants.
- Leur proposer de venir en binôme avec un autre parent.

Permettre aux parents de s'approprier les règles du jeu

- Soit lors d'une réunion préalable pendant laquelle les jeux sont présentés (avec ou sans les enfants). Les parents peuvent à cette occasion y jouer.
- Soit en début de séance de jeu (deux jeux nouveaux au maximum). Dans ce cas les jeux sont présentés par les enfants avec reformulation si nécessaire des règles par le professeur.

Pendant les ateliers jeux :

Les enfants sont en classe et les parents sont accueillis. Les ateliers sont préparés, les jeux disposés. Les parents ont en charge un petit groupe d'enfants qu'ils font jouer ou avec lequel ils jouent. Prévoir autant de parents que d'ateliers. Tous les groupes jouent en même temps. Le professeur est de préférence observateur et vient en soutien aux parents.

Accompagner les parents dans l'animation des tables de jeu

Si nécessaire, le professeur peut donner des conseils aux parents pour mener le jeu, leur expliciter l'importance de la verbalisation pendant le jeu et les inciter à faire verbaliser les élèves au cours du jeu.

Exemples :

- « Dobble » : ils doivent demander aux enfants de dire le mot et non pas montrer seulement le dessin (langage, lexique) mais la règle est adaptée aux élèves non francophones qui eux peuvent gagner la carte en la montrant. Ils doivent par contre répéter le mot.
- « Memory » : le professeur conseille de mettre les cartes en quadrillage pour que les enfants apprennent à prendre des repères spatiaux.
- « Devine-tête » : le professeur choisit une ou deux catégories d'objets (par exemple les animaux) et fait le lien avec le travail en science sur le classement des animaux.
- « Halli galli » : le parent demande aux enfants de vérifier quand quelqu'un appuie, réussit ou se trompe (décomposition de 5).
- « Serpents et échelles » : les enfants doivent en plus dire le nombre quand ils tombent sur la case.

En fin de séance

Bilan des ateliers avec les enfants et les parents : bilan sur le ressenti ou explicitation par les enfants de ce qu'ils pensent avoir appris, des obstacles qu'ils ont rencontrés et des améliorations à apporter...

Le « plus »...

A l'issue du cycle de jeu, il est possible de terminer par la mise en place d'une « Fête du jeu », avec une dimension festive et une organisation à l'échelle d'un cycle ou d'une école. Possibilité de participer à l'événement de la « Fête mondiale du jeu » organisée par le réseau des ludothèques au mois de mai.

www.gestasso.com/association/associationdesludothequesfrancaises/la-fete-du-jeu/

Évaluation

évaluation quantitative : deux indicateurs à prendre en compte.

- le nombre de parents qui participent à l'action.
- le nombre de parents très éloignés de l'école qui y participent.

évaluation qualitative avec les parents : par des échanges informels ou par des moments de bilan lors de réunions de parents, recueillir les impressions des parents, ce qu'ils trouvent « bien », ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer, ce qu'ils proposent.

FICHE ACTION

Classe ouverte

Parole de parent : « Vous me dites qu'il sait pas le faire mais pourtant à la maison, il le fait, il sait le faire. »

Parents d'élèves (entretiens de parents, école de Montpellier)

Objectifs généraux :

- Rendre l'école lisible à tous les parents (fonctionnement de la classe, organisation et attentes de l'école ou du collège).
- Promouvoir des rencontres parents-professeurs-enfants, où chacun est acteur, pour un enrichissement réciproque.
- Faire évoluer les représentations réciproques et créer un lien de confiance :
 - Permettre aux professeurs de mieux connaître les parents ;
 - Permettre aux parents de mieux connaître les professeurs ;
- Permettre à chacun de connaître les attendus de l'autre en matière de scolarisation et d'éducation ;
- Souligner auprès des parents les réussites et les progrès de leur (s) enfant(s) à l'école ;
- Valoriser les compétences des parents dans l'accompagnement des apprentissages de leur(s) enfant(s).

Objectifs spécifiques :

- Permettre aux parents de mieux connaître le fonctionnement d'une classe, les attendus en termes d'attitude des élèves, les méthodes pédagogiques (travail en atelier, différenciation, rôle de l'oral).
- Permettre aux parents de mieux savoir ce que fait leur enfant en classe, le voir dans le groupe. Comprendre ses forces et ses fragilités.
- échanger à partir du temps d'observation en classe.
- Accompagner individuellement les parents les plus éloignés de l'école.

Modalités de l'action :

Qui ?

- Soit tous les parents d'une classe par groupe de 2 ou 3.
- Soit en individuel pour les parents les plus éloignés de l'école.

Quand ?

- Observation pendant le temps de classe.
- Entretien individuel ou en petit groupe en dehors du temps de classe.
- Au moins une fois dans l'année.

Où ?

Dans la classe.
Ce dispositif peut être aussi proposé lorsque l'enfant participe à des dispositifs particuliers tels que Coup de pouce, aide aux devoirs, APC.



Comment ?

En amont :

Inviter les parents pour expliquer le dispositif et planifier les rendez-vous.

- Rencontre collective.
- Rencontre individuelle, si certains parents ne sont pas présents à la réunion ou n'osent pas s'inscrire, les solliciter de façon informelle ou les rencontrer individuellement pour les inviter.

Pendant l'observation de la classe :

Les parents sont assis en fond de classe et sont en observation.

Au début de la séance, expliciter les règles de fonctionnement (éviter les interactions entre adultes, éviter les interactions entre parents et enfants, éteindre les portables).

Après la séance d'observation :

- Soit échange collectif rapide et « à chaud » (pendant la récréation par exemple).
- Soit entretien individuel avec les parents les plus éloignés de l'école. Qu'est-ce que je découvre, qu'est-ce que j'apprends sur la vie de la classe, sur le fonctionnement de l'école, sur mon enfant ?

Proposition de guide d'entretien individuel

Avant l'observation en classe

On attend en fin d'entretien, des éléments relatifs aux thématiques suivantes :

- Perception des parents sur les forces et les fragilités de leur enfant.
- Rapport de l'enfant à l'école.
- Attentes des parents vis-à-vis de l'école.
- Accompagnement que les parents apportent à leur enfant.

Exemple de questions relatives à certaines de ces thématiques : Votre enfant vient-il volontiers à l'école ? Comment s'y sent-il ? Vous en parle-t-il ? De quelle façon ? Quelles sont les activités qu'il préfère ? Se sent-il parfois en difficulté ? Comment faites-vous à la maison ? Que fait votre enfant à la maison ?...

Après l'observation en classe

On peut poser par exemple les questions suivantes :

- Qu'avez-vous appris de votre enfant ?
- Cette observation vous a-t-elle permis de répondre à certaines de vos interrogations ? Par exemple...
- Qu'est-ce qui vous a étonné ?
- En quoi cette observation peut vous servir à aider votre enfant ?

Évaluation

évaluation quantitative : deux indicateurs à prendre en compte.

- le nombre de parents qui participent à l'action.
- le nombre de parents très éloignés de l'école qui y participent.

évaluation qualitative avec les parents : par des échanges informels ou par des moments de bilan lors de réunions de parents, recueillir les impressions des parents, ce qu'ils trouvent « bien », ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer, ce qu'ils proposent.

FICHE ACTION

La fête des histoires



Parole de parent : « Je comprends pas. Je lis mais je ne comprends pas. J'aimerais que mes enfants lisent mieux que moi, même qu'ils deviennent écrivains » parent d'élève (entretien de parent, école de Montpellier)

Objectifs généraux :

- Rendre l'école lisible à tous les parents (fonctionnement de la classe, organisation et attentes de l'école ou du collège...).
- Promouvoir des rencontres parents-professeurs-enfants, où chacun est acteur, pour un enrichissement réciproque.
- Faire évoluer les représentations réciproques et créer un lien de confiance :
 - Permettre aux professeurs de mieux connaître les parents ;
 - Permettre aux parents de mieux connaître les professeurs ;
- Permettre à chacun de connaître les attendus de l'autre en matière de scolarisation et d'éducation ;
- Souligner auprès des parents les réussites et les progrès de leur (s) enfant(s) à l'école ;
- Valoriser les compétences des parents dans l'accompagnement des apprentissages de leur(s) enfant(s).

Objectifs spécifiques :

- Partager un moment de plaisir entre parents, enfants et professeurs.
- Permettre aux parents de se sentir plus à l'aise dans l'école grâce à un dispositif convivial et partenarial (Le nom « la fête des histoires » induit l'idée d'une rencontre festive pendant laquelle les performances scolaires des enfants ne seront pas abordées).
- Promouvoir le livre comme médiateur de la rencontre et du partage.
- Promouvoir la lecture.
- Permettre aux parents de découvrir autrement leur enfant et la lecture ; de participer en tant qu'auditeurs, lecteurs ou accompagnateurs à la lecture d'histoires.
- Favoriser la connaissance, la mise en place ou l'évolution des pratiques de lecture, dans un souci du respect de chacun.

Modalités de l'action :

Qui ?

De une à plusieurs classes.

Quand ?

- Plusieurs fois dans l'année si possible.
- Pendant le temps des APC.
- Après la classe.
- Durée de l'activité : entre 1h/1h30.

Où ?

Dans une salle aménagée pour l'occasion.



Comment ?

En amont :

L'invitation :

- Sur le cahier de liaison (1 ou 2 semaines auparavant).
- Invitation individuelle réalisée par l'enfant (indispensable !).
- Affiche.
- À diverses reprises les jours précédents, le professeur rappelle au portail l'événement. Il est particulièrement attentif aux parents les plus éloignés de l'école.

Le choix des livres :

- Les livres mis à disposition

Il est nécessaire de prévoir de nombreux livres, au minimum le double du nombre d'enfants qui peuvent être présents. Ces livres doivent être choisis selon des critères de qualité : qualité des histoires, des illustrations. Ils doivent être facilement lus en un temps relativement court (albums, documentaires, imagiers, pas de romans, pas de longues BD). En maternelle, on veillera à prévoir des livres susceptibles d'intéresser des frères et sœurs plus grands ; de même, en élémentaire, on prévoira une caisse de livres pour les tout-petits.

On pourra ajouter les livres lus en classe.

- Les livres lus par les professeurs :

- Des livres qu'on aura plaisir à lire et à partager.
- Des livres courts (cycle 1 et 2).
- Des livres en réseau de thème ou d'auteur ou pas.

La préparation de la salle pour accueillir l'auditoire : un lieu convivial autour des livres.

Dans une salle commune (polyvalente, motricité) ou une salle de classe. Des tapis, des coussins sont disposés au centre, des bancs et des chaises autour. Les livres en nombre important et variés sont posés sur les tapis ou dans des corbeilles, certains sur des présentoirs ou des petites tables.

Pendant la séance :

Elle se déroule en plusieurs temps

- Temps d'accueil d'environ 10 à 15 mn pendant lequel les professeurs accueillent les parents individuellement ; ils veillent à ce que tout le monde soit bien installé. Les enfants ne peuvent participer à la fête des histoires que s'ils sont accompagnés de leurs parents.
- Accueil collectif pendant lequel les professeurs se présentent, remercient les parents et expliquent brièvement les objectifs de cette rencontre (partage autour du livre et parce que tous les enfants aiment les histoires).
Ils présentent le déroulement de la rencontre (dans un premier temps, des histoires seront lues par les professeurs et dans un second temps les parents pourront lire avec leurs enfants les livres de leur choix).
- Premier temps de lecture collective : 2 ou 3 albums. On peut prévoir une comptine ou un petit chant pour regrouper et capter l'attention avant la lecture. Les professeurs lisent chacun une histoire.
- Temps de lecture partagée parents-enfants : Les professeurs invitent les enfants à rejoindre leurs parents avec un livre de leur choix.
- Deuxième temps de lecture collective : 2 ou 3 albums.
- Clôture : on remercie les parents et on les invite à partager une collation offerte par l'école. Demander aux parents d'apporter quelque chose pourrait être un frein à la venue de ceux qui n'en auraient pas les moyens (matériels, financiers...)

Évaluation

évaluation quantitative : deux indicateurs à prendre en compte.

- le nombre de parents qui participent à l'action.
- le nombre de parents très éloignés de l'école qui y participent.

évaluation qualitative avec les parents : par des échanges informels ou par des moments de bilan lors de réunions de parents, recueillir les impressions des parents, ce qu'ils trouvent « bien », ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer, ce qu'ils proposent.

Liste des membres du cercle d'étude

Cécile ANNET	Professeure des écoles, coordinatrice du REP + Les Escholiers de la Mosson, Montpellier
Chantal BLANC	Médecin scolaire, secteur de Pézénas. Membre d'ATD Quart Monde
Magali BOURRIN-NEGRE	Professeure d'Histoire-Géographie, collège Les Garrigues, Montpellier. Membre d'ATD Quart Monde
Marie-Claire DAULHAC	Assistante sociale, conseillère technique auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Lozère
Sylvie DERUY	Professeure des écoles, coordinatrice du REP+ Les Garrigues, Montpellier
Danielle FORESTIER-LAVABRE	Assistante sociale, conseillère technique auprès du recteur de l'académie de Montpellier
Aline LEGRAND	Professeure des écoles, coordinatrice des REP Gérard Philipe et Marcel Pagnol, Montpellier
Geneviève LEMONNIER	Infirmière, conseillère technique auprès du recteur de l'académie de Montpellier
Martine LIZAMBERT	IA-IPR honoraire de mathématiques. Membre d'ATD Quart Monde
Thierry MESLET	Chef de division DV3E, référent académique « Réussite scolaire des enfants en situation de grande pauvreté » auprès du recteur de l'académie de Montpellier
Laurence MUNCH	Professeure des écoles, maîtresse formatrice, école Charlie Chaplin, Montpellier
Jean RENARD	Professeur des écoles, directeur du groupe primaire Schoelcher (REP), Montpellier. Membre d'ATD Quart Monde
Maryline RENARD	Professeure des écoles, directrice de l'école maternelle Copernic (REP+), Montpellier. Membre d'ATD Quart Monde
Marie-José SANCHEZ	Professeure des écoles, coordinatrice du REP Frédéric Mistral, Lunel
Sylvie SUEUR	Professeure des écoles, coordinatrice du REP + Simone Veil, Montpellier
Bénédicte VOISIN	Professeure des écoles, maîtresse formatrice, école d'application André Boulloche, Montpellier ; chargée de mission « Réussite scolaire et grande pauvreté ». Membre d'ATD Quart Monde

Contacts

Thierry Meslet, thierry.meslet@ac-montpellier.fr

Bénédicte Voisin, Benedicte.Voisin-Baptiste@ac-montpellier.fr





Division Vie éducative des Ecoles et des établissements
Académie Montpellier
31, rue de l'université - CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2
Téléphone: 04 67 91 45 05